

CONVOCATION

Assemblée Générale du Comité Départemental de Tennis de Table CD Ping 12

A Mme, Mr le Président,

J'ai le plaisir de vous inviter à participer à l'Assemblée du Comité Départemental de Tennis de Table qui se tiendra le **Samedi 03 septembre 2022 à 9h30**

Salle de réunion de La Penchoterie
Route d'Espalion 12850 Onet-le-Château

Ordre du jour :

- Pointage des représentants des clubs.
- Mot d'accueil

Assemblée Générale :

- Vote du Procès-verbal de l'Assemblée Générale 2021.
- Rapport moral de la présidente Aude Cavarroc.
- Rapport d'activités du Secrétaire Général Gilbert Douls.
- Bilans sportifs du président de la Commission sportive Laurent Gaudel.
- Compte de résultat 2022 et bilan financier du trésorier Alain Plassant.
- Election des délégués aux AG fédérales et au Conseil de Ligue.
- Projet et budget prévisionnel 2023.
- Remise des diplômes initiateurs et animateur
- Remise des aides pour les joueurs ayant représenté le département en épreuves de niveau national.
- Remise des lots pour les jeunes ayant participé à au moins une étape du Challenge du département et qui étaient absents lors de la finale.
- Remise des médailles du mérite départemental.
- Questions diverses

A l'issue de la réunion, les participants seront invités à participer au repas qui sera offert aux membres du CD et à un représentant par club.

Bien cordialement.

Aude CAVARROC

Présidente du Comité Départemental.

Rappels : 1 Chaque association sportive doit être représentée à l'Assemblée Générale par un délégué élu à cet effet. En cas d'empêchement, celui-ci peut être représenté par un autre membre de l'association sportive auquel il aura remis un pouvoir signé en bonne et due forme. (*Modèle ci -joint*).

2 Les inscriptions pour le repas sont **obligatoires**, tant pour les repas payés par le CD que pour les participants qui devront en acquitter le montant lors de l'AG pour finaliser le nombre définitif de convives. Les inscriptions de dernière minute ne seront tolérées qu'avec l'aval du restaurateur.

Inscriptions avant le 28 août auprès de Gilbert Douls (06 09 32 11 30) ou par mail
doulsgilbert@gmail.com

Rapport moral :

Mesdames, Messieurs,
Chers ami(e)s pongistes,

La saison qui vient de s'écouler est synonyme de reprise sportive mais également de renouveau.

Le départ de Bernard BARASCUD est un événement important pour notre département car il était un pilier dans le développement du Ping aveyronnais. Prendre sa succession est un réel défi qui reste dans l'esprit de poursuivre ce but que nous avons tous en commun : faire perdurer et évoluer notre sport au sein de notre département.

Cette tâche n'est certes pas simple, mais elle aurait été impossible sans l'accompagnement et la bienveillance des membres du CD ici présents. Je tiens évidemment à les remercier pour leur implication et leur investissement sans faille, mais je tiens également à remercier tous ceux qui m'ont permis d'accéder à ce poste avec sérénité. Alors, merci à vous.

Les deux années qui viennent de s'écouler ont été éprouvantes pour nous tous, mais elles sont aussi synonymes de difficultés encore présentes aujourd'hui. La perte d'un grand nombre de nos licenciés principalement et la mission que nous avons tous de redynamiser nos clubs.

Mais aujourd'hui, nous pouvons être satisfaits et même fiers de nous. Nous avons réussi à remettre en route nos championnats par équipe et individuel, nous avons pu proposer quelques stages et formations, nous avons mis en place un tournoi d'été qui a eu un franc succès. Nous avons également pu participer, par l'intermédiaire du GEPSA, à l'accompagnement d'un pongiste vers une formation et un emploi qui sera pérennisé par la suite. Nous sommes revenus à une certaine norme en termes d'organisation, mais la route est encore longue pour retrouver les effectifs que nous comptions avant le covid.

Je reste toutefois confiante quant à l'atteinte des objectifs que nous nous sommes fixés pour reconquérir ces joueurs qui se sont « égarés » parce que j'ai pu mesurer l'implication, la motivation et l'envie des bénévoles sur qui nous pouvons toujours compter pour avancer.

La route est tracée et je sais que nous allons continuer de progresser ensemble pour faire évoluer et développer le Ping aveyronnais.

Alors, merci à tous en vous souhaitant une excellente saison sportive à venir.

Rapport du secrétaire général du Comité Départemental :

Je suis d'autant plus ravi de présenter le rapport d'activités de la saison 2021/2022 que cette année sportive a failli être perturbée, sinon compromise, par une défaillance de candidature pour présider le Comité Départemental. Bernard Barascud avait officialisé sa décision de renoncer, pour raisons personnelles, à son mandat, ainsi d'ailleurs qu'à celui de président d'un Groupement d'Employeurs impliquant une majorité de clubs du département. Imaginons, rétrospectivement, ce qu'aurait pu être la saison écoulée sans un pilote dans ces deux structures majeures interclubs !

Nul n'espérait alors le cadeau de la providence représenté par la candidature spontanée d'une adhérente du club d'Enraygues qui n'entendait pas revivre les désagréments d'une pénurie de gestion administrative subi antérieurement en Ariège. C'est avec une confiance (largement teintée de soulagement) que le Comité directeur validait la candidature d'Aude.

Sans délai, les nouveaux membres élus répondant aux exigences sanitaires en cours (tels Éric Demange et Patrick Martinez) et de nouveaux membres sollicités puis cooptés pour espérer rendre le Comité Départemental pleinement représentatif, (je citerai Edith Masson et Georges Andrieux) ont pu agir et gérer. Même si deux des clubs les plus importants restent dommageablement absents, on peut dire que l'équipe dirigeante s'est rapidement mise en action. En présentiel avec des protocoles contraints ou en visio, (parfois même un mix des deux modes de réunions), des commissions ont été créées pour favoriser l'implication de tous et l'émergence de décisions plus collectives et davantage amendées pour répondre aux attentes et besoins.

Des élus ont renoncé pour des raisons d'ordre sanitaire mais leurs éventuels retours restent aussi espérés que l'intégration de nouveaux membres élus, surtout s'ils sont adhérents de clubs non représentés dans l'instance départementale.

Grâce aux efforts des dirigeants de clubs mais aussi de tous les licenciés « tradi » concernés, les compétitions ont pu se dérouler quasiment sans problème et aux dates convenues. Il en a été de même pour les critères, pour le challenge du Conseil Départemental, les coupes toutes catégories et pour l'ensemble des compétitions individuelles ou par équipes.

On aurait certes parfois espéré davantage de fréquentation mais convenons surtout qu'on n'en espérait pas autant à l'amorce de la saison avec un Covid pernicieux et rebondissant. Laurent, président de la commission sportive et Eric qui a assumé la gestion du challenge des jeunes vous détailleront ces bilans sportifs.

Benjamin Cavarroc a proposé la création d'un Tournoi d'été avec quatre dates. Il ne s'est pas contenté de lancer cette idée. Avec son expérience d'organisateur il a élaboré un règlement qui a été unanimement apprécié et qui a justifié d'un succès inattendu voire inespéré. Bravo Benjamin !

Pour ce qui est de la gestion administrative et comptable, c'est surtout Aude qu'il faut féliciter pour avoir assuré l'aboutissement de la plupart de confus dossiers

de sollicitations d'aides et de subventions et pour en avoir intégralement géré de nouveaux afin que le Comité dispose de subsides pour assumer financièrement ses missions, aider les clubs et pour assumer l'organisation des formations pour les compétiteurs, les candidats éducateurs ou juges-arbitres. Alain Plassant s'est efforcé de remettre de l'ordre et de la clarté dans la gestion comptable avec l'appui incontournable de deux comptables professionnels successifs.

A la suite de la démission d'Alexandra de ses fonctions d'entraîneur et de formatrice sous l'égide du Groupement d'Employeurs, une solution de renouvellement a pu être engagée avec Rémi dont on espère une transmission durable de ses acquis en formation. Merci aux membres du bureau originel de ce Groupement d'avoir accepté de prolonger leur mandat de tutorat pour permettre cette transition et à Jérôme Costecalde d'avoir géré la gestion ex abrupto de ce dossier.

Je voudrais aussi évoquer, (même si le Comité n'était ni l'initiateur ni l'organisateur des événementiels ping, proposés à Espalion par la municipalité et le club d'Espalion Bozouls) que toute médiatisation du Tennis de Table ne peut que nous être profitable. Je formule donc le souhait qu'il en advienne d'autres et qu'ils prétextent une implication collective et solidaire. J'en appelle aussi à davantage de communication, sur les réseaux sociaux en particulier afin de toucher les générations montantes, pour populariser davantage notre discipline sportive favorite qui doit s'extraire d'une marginalisation fort préjudiciable. Tentons aussi des incursions dans les écoles, collèges et lycées pour susciter des vocations nouvelles de jeunes sportifs garçons et filles. D'autres filières vers les entreprises ou diverses structures sociales, pour les personnes en situation de handicap devraient être prospectées. Mais pour cela ce sont d'abord des bénévoles particulièrement actifs et disponibles qu'il faut rêver de recruter !!

Dans cette attente, ce sont de sincères remerciements que je souhaite adresser à tous ceux qui se sont dévoués pour gérer les clubs du département et le Comité départemental dans des circonstances particulièrement hostiles.

Rapport d'activité saison 2021 – 2022 :

Voir power point

COMPTE DE RÉSULTAT

21010 - ASSO COMITE DEPARTEMENTAL DE TENNIS

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

	Du 01/07/21 au 30/06/22	Du 01/07/20 au 30/06/21
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service	4 676.40	10 775.92
<i>Dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	13 987.00	4 199.00
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits		
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	18 663.40	14 974.92
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	6 911.11	15 526.51
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	311.14	319.64
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges		
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	7 222.25	15 846.15
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	11 441.15	-871.23
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	24.14	24.08
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	24.14	24.08
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)		
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	24.14	24.08

COMPTE DE RÉSULTAT

21010 - ASSO COMITE DEPARTEMENTAL DE TENNIS

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

	Du 01/07/21 au 30/06/22	Du 01/07/20 au 30/06/21
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	11 465.29	-847.15
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	113.53	4 792.71
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	113.53	4 792.71
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		4 001.23
Sur opérations en capital		2 623.47
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		6 624.70
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	113.53	-1 831.99
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	18 801.07	19 791.71
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	7 222.25	22 470.85
EXCÉDENT OU DÉFICIT	11 578.82	-2 679.14

BILAN ACTIF

21010 - ASSO COMITE DEPARTEMENTAL DE TENNIS

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

ACTIF	Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022			01/07/2020 au 30/06/2021
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techn., matériel et outil. ind.	3 243.33	3 048.82	194.51	258.05
Autres	1 363.29	902.84	460.45	708.05
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	50.00		50.00	50.00
TOTAL (I)	4 656.62	3 951.66	704.96	1 016.10
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.	1 617.00		1 617.00	713.94
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	1 400.00		1 400.00	
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	25 708.08		25 708.08	21 494.16
Charges constatées d'avance				30.50
TOTAL (II)	28 725.08		28 725.08	22 238.60
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	33 381.70	3 951.66	29 430.04	23 254.70

BILAN PASSIF

21010 - ASSO COMITE DEPARTEMENTAL DE TENNIS

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

PASSIF	Du 01/07/2021 au 30/06/2022	Du 01/07/2020 au 30/06/2021
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	16 389.82	19 068.96
Excédent ou déficit de l'exercice	11 578.82	-2 679.14
<i>Situation nette (sous total)</i>	27 968.64	16 389.82
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	27 968.64	16 389.82
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	254.40	6 864.88
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	820.00	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	387.00	
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)	1 461.40	6 864.88
Ecarts de conversion passif	(V)	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	29 430.04	23 254.70

ATTESTATION

21010 - ASSO COMITE DEPARTEMENTAL DE TENNIS

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

ASSO COMITE DEPARTEMENTAL DE TENNIS
Pour l'exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

et conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 11/02/2021, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Ces comptes annuels sont joints à la présente attestation, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

Total ressources	18 663.40 €
Résultat net comptable	11 578.82 €
Total du bilan	29 430.04 €

Fait à RIEUPEYROUX,
Le 09/08/2022.

Mr FORDERER Sebastian,
Expert-comptable.

Le détail des comptes et Etats de gestion sont disponibles sur demande.

Election du Comité Directeur pour l'olympiade 2021 -2024.

Suite au changement de présidence du Comité, nous devons pallier à la vacance de certains postes.
Lors de cette Assemblée, il est procédé à l'élection :

Du complémentaire Comité directeur (*Tableau ci-joint*)

D'un (e) **délégué (e)**, Mr (Mme) et de son (sa) **suppléant (e)** Mr (Mme)
..... pour siéger à l'Assemblée générale de la FFTT.

D'un (e) **délégué (e)**, Mr (Mme)pour siéger au sein du Comité directeur
de la Ligue.

Le mandat de ces élus court jusqu'à la fin de l'olympiade en 2024.

NOM Prénom => N° Licence => Club => Année d'élection

CAVARROC Benjamin	379947	Entraygues	Elu 2020
DOULS Gilbert	123339	Lioujas	Elu 2020
GALLIEN Philippe	123142	Sébazac	Elu 2020
GARCIA-BONET Alain	46387	Capdenac	Elu 2020
GAUDEL Laurent	12838	Entraygues	Elu 2020
GAZAGNES Gérard	121198	Onet le Château	Elu 2020
GINESTET Alain	12948	Espalion	Elu 2020
JEAN Marc	125114	Villefranche de Rouergue	Elu 2020
MARTINEZ Patrick	123882	Espalion	Elu 2020
PLASSANT Alain	124022	Baraqueville	Elu 2020
GAUDEL Germain		Entraygues	Elu 2021
DEMANGE Eric		Lioujas	Elu 2021
CAVARROC Aude		Entraygues	Elue 2021
MASSON Edith		Villefranche de Rouergue	Elue 2022
ANDRIEUX Georges		Villefranche de Rouergue	Elu 2022
Féminine	A pourvoir		
Féminine	A pourvoir		
Medecin	A pourvoir		

Composition du bureau directeur du CD Ping 12 pour le restant de l'olympiade : 2021 - 2024.

Présidente : CAVARROC Aude

Trésorier : PLASSANT Alain

Secrétaire : DOULS Gilbert

Projet sportif:

En plus des prérogatives du CD Ping 12 qui sont :

- organiser, coordonner, développer et contrôler la pratique du tennis de table au sein du département
- organiser des réunions et Assemblée générale
- établir des relations suivies avec la Fédération Française de Tennis de Table, la Ligue Occitanie, la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports et le Comité Départemental Olympique et Sportif
- défendre les intérêts moraux et matériels du Tennis de Table en son département
- entreprendre toute action nécessaire au développement du Tennis de Table en Aveyron

La rédaction du projet sportif est l'outil indispensable pour fixer nos objectifs, quantifier les actions à mettre en place et mesurer leurs atteintes par des critères concrets.

Objectifs	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Augmenter le nombre de jeunes licenciés et les amener vers une pratique en compétition	<u>Licences promo</u> : 63 <u>Licences tradi</u> : 60	<u>Licences promo</u> : 70 <u>Licences tradi</u> : 70	<u>Licences promo</u> : 80 <u>Licences tradi</u> : 90
Augmenter le nombre de licenciées féminines	37	42	50
Augmenter le nombre de bénévoles formés sur le département afin favoriser un encadrement de qualité et d'optimiser le nombre de JA	Initiateur = 15 AR = 21 JA 1 = 16 JA 2 = 2 JA 3 = 1	Initiateur = 20 AR = 26 JA 1 = 20 JA 2 = 4 JA 3 = 2	Initiateur = 25 AR = 30 JA 1 = 25 JA 2 = 6 JA 3 = 4

Plan d'action :

Axe 1 : Développer le recrutement et la fidélisation des jeunes afin de répondre aux objectifs : d'augmentation du nombre de licenciés mineurs, d'accompagnement de ces jeunes vers la compétition et de permettre la formation pour un encadrement de qualité.

- **Action 1** : remettre en place des cycles de découverte et d'initiation pour les scolaires dans le but de susciter un intérêt pour le Ping chez un public novice et ainsi, générer de nouvelles licences
- **Action 2** : continuer de s'impliquer et de favoriser l'accès vers les manifestations destinées à ce public (challenge conseil départemental jeunes, tournoi de la ligue pongistic event, critères jeunes, ping tour, tournoi par handicap ouvert aux non licenciés...). Le but étant de valoriser la pratique des jeunes et leur permettre une pratique adaptée à leur âge, les amener progressivement vers la compétition
- **Action 3** : mettre en place des stages et entraînements encadrés spécifiques pour les jeunes afin de fidéliser et perfectionner ce public dans des conditions spécifiques adaptées à leur progression
- **Action 4** : accompagner les bénévoles vers la formation d'animateur et valoriser l'encadrement déjà existant pour doter les clubs de plusieurs licenciés formés et ainsi, renforcer les entraînements ciblés et dirigés

Axe 2 : Développer le Ping au féminin :

- **Action 1** : organiser des stages et entraînements encadrés spécifiques pour les féminines afin de permettre le rassemblement des pongistes féminines du département et limitrophes et leur offrir un accès à une pratique adaptée à leurs besoins
- **Action 2** : organiser des événements pouvant générer de nouvelles licences féminines (rencontre parents-enfants, ping tour,...) dans le but de susciter un intérêt pour le Ping chez un public novice et ainsi, générer de nouvelles licences

Axe 3 : Formation de bénévoles, pour un encadrement de qualité et pour pérenniser la gestion technique des manifestations sportives

- **Action 1** : organiser des sessions de formations régulières au sein du département et communiquer sur les possibilités de formations mises en place par les diverses instances pongistes dans les départements limitrophes
 - **Action 2** : favoriser l'accès à ces formations en aidant financièrement les bénévoles qui souhaitent s'y investir
 - **Action 3** : à moyen terme, permettre l'accès à la formation continue pour un jeune dans l'optique de pérenniser un emploi salarié par la suite
- ⇒ Ces 3 actions ont un **but** identique, à savoir de faciliter et favoriser l'accès aux formations afin de générer un nombre suffisant de pratiquants compétents en matière d'encadrement et de gestion organisationnelle d'événements. Par ce biais, nous éviterons que les JA et bénévoles actuels ne s'épuisent et assurerons la pérennisation des clubs, entraînements, et compétitions au sein du département.

Afin d'atteindre ces objectifs, il va de soit qu'il est primordial d'œuvrer pour l'emploi sportif en favorisant le fonctionnement du groupement d'employeurs, le GEPSA qui mutualise le développement des projets portés par les différents acteurs du tennis de table en Aveyron.

Projet Paris 2024 :

Le Comité et la commission spécifiquement créée poursuivront les investigations pour élaborer l'organisation d'un séjour de trois jours à Paris (du 27 au 30 juillet 2024) pour une cinquantaine de participants afin d'assister aux épreuves de Tennis de Table de Jeux Olympiques.

Budget prévisionnel 2023 de l'association

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
<i>CHARGES DIRECTES</i>		<i>RESSOURCES DIRECTES</i>	
60 - Achats	2 500	70 – Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	7 000
Achats matières et fournitures			
Autres fournitures		74 – Subventions d'exploitation	4600
		<i>ETAT :</i>	
61 – Services extérieurs	1 500	ANS PSF recrutement et fidélisation des jeunes	500
Locations		ANS PSF : féminisation	500
Entretien et réparation		ANS PSF : formation	500
Assurance			
Documentation		<i>Conseils Régional : Occitanie</i>	
Sous-traitance : intervenants extérieurs ponctuels, formations,...	1500	FDVA 2022 fonctionnement	1000
62 – Autres services extérieurs	2 000		
Rémunérations intermédiaires et honoraires		<i>Département :</i>	
Publicité, publications	400	Aide fonctionnement	700
Déplacements, missions	1 000	Challenge jeunes	1400
Services bancaires, comptable	600		
63 – impôts et taxes	0		
Impôts et taxes sur rémunération		<i>Communes, communautés de communes ou d'agglomérations :</i>	
Autres impôts et taxes		<i>Organismes sociaux</i>	
64 – Charges de personnel	7 000	<i>Fonds européens</i>	
Rémunération des personnels : défraiements organisations, arbitrages,...	2 000	<i>L'agence de services et de paiement (emplois aidés)</i>	
Charges sociales		<i>Autres établissements publics</i>	
Autres charges de personnel GEPSA	5 000	<i>Aides privées (fondation)</i>	
65 – Autres charges de gestion courante		75 – Autres produits de gestion courante	1 400
		756. Cotisations	1 400
		758 Dons manuels - Mécénat	
66 – Charges financières		76 – Produits financiers	
67 – Charges exceptionnelles		77– Produits exceptionnels	
68 – Dotation aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées		78 – Reprises sur amortissements et provisions	
69 – Impôts sur les bénéfices (IS) ; Participation des salariés		79 – Transfert de charges	
TOTAL DES CHARGES	13 000	TOTAL DES PRODUITS	13 000

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

86 – Emplois des contributions volontaires en nature	20 000	87 – Contributions volontaires en nature	20 000
860 - Secours en nature		870 - Bénévolat	10 000
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services	10 000	871 - Prestations en nature	10 000
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole	10 000	875 – Dons en nature	
TOTAL	33 000	TOTAL	33 000

ANS 2022 ET FDVA 2022

	Axe de développement	Thème	Descriptif	Subvention ANS à justifier
ANS	Ping citoyen	Recrutement et fidélisation des jeunes	Actions de sensibilisation visant à promouvoir le tennis de table et attirer les jeunes de 4 à 11 ans dans les clubs, sous une forme opérationnelle (scolaires,...) Actions visant à fidéliser les licenciés jeunes dans les clubs	500 euros
	Ping citoyen	Féminisation	Actions visant à promouvoir la pratique féminine et / ou mixte et l'implication des femmes au sein des structures	500 euros
	Structuration clubs de demain	Formation	Organisation de sessions de formation à destination des bénévoles. Participation des élus du comité dans des formations spécifiques pour les bénévoles	500 euros
FDVA	Fonctionnement global		<ul style="list-style-type: none"> Accompagner et fédérer les clubs dans la mise en place d'événements visant à développer la pratique du tennis de table. Participer au renouvellement et / ou au développement de matériels adaptés à la pratique du tennis de table, pour tous âges et tous publics. Contribuer à la progression du nombre de licenciés des clubs. Eviter que les clubs ne ferment par manque de licenciés et / ou de moyens humains et / ou matériels. Permettre la progression des licenciés et les accompagner dans leur évolution. 	1000 euros

Complément aux bilans et projets présentés lors de l'assemblée générale.

- Lors de l'appel à candidatures pour intégrer le Comité Départemental le trésorier Alain Plassant a présenté sa démission de la fonction de trésorier. Aucune candidature ne s'est manifestée pour intégrer le Comité Départemental ni pour accepter la fonction de trésorier. Il en a été de même pour la fonction de délégué du Comité à la Fédération. En revanche, la présidente Aude Cavarroc a fait part de son accord pour continuer à représenter le CD à la Ligue Occitanie. De même, Edith Masson Parize a accepté de continuer à siéger au Comité Départemental même si elle n'est plus membre du bureau du club de Villefranche de Rouergue. Julien Landes a réintégré le CD. Jean Marc qui n'a pas assumé la représentation du club de Villefranche va être averti de sa radiation du Comité.
- A la suite de son assemblée générale, le club de Villefranche de Rouergue a mis en place un nouveau bureau dirigeant ainsi composé : Président Rémy Delpont, secrétaire Sébastien Roy et trésorier Jean Batut.
- A l'exception du club de Millau, tous les clubs affiliés étaient représentés lors de l'assemblée générale.
- Le Conseil Départemental était représenté par la Conseillère Départementale Mme Valérie Abadie Roques, que nous remercions chaleureusement pour sa présence. Elle transmettra les remerciements de la présidente pour la dotation du challenge et pour la subvention de fonctionnement attribuée.
- Précisions : le champion de D4 pour la phase II est Villefranche de Rouergue. Pour le critérium fédéral il fallait mentionner : 13 joueurs sur le 1 tour et en national : 2 joueurs sur les tours 1 et 2. Pour les stages du Comité il faut ajouter la mention de la participation de Thierry Delcol comme relanceur pour le stage du Comité.
- L'assemblée générale a été suivie par la présentation des bilans sportifs de la saison écoulée par le président de la commission sportive, Laurent Gaudel. Il a également présenté les calendriers de la première phase de la saison 2022/2023 et les nouveaux règlements en vigueur. Les documents afférents ont été distribués aux représentants des clubs. Laurent Gaudel a également présenté l'attribution aux clubs des compétitions du Comité en expliquant la motivation des choix.
- A l'issue des débats
 - ⇒ les serviettes offertes en lot aux jeunes pongistes pour le challenge du Conseil Départemental ont été remises aux représentants des clubs pour ceux qui étaient absents lors de la finale.
 - ⇒ Le trophée du mérite départemental a été remis à : Éric Demange et Gilbert Douls (Lioujas), Philippe Gallien et Robert Phavarin (Sébazac), Nicolas Perdriaux, William Floirac et Jorian Rauffet (Decazeville), Benjamin Cavarroc (Entraygues), Stéphane Geraud et Thierry Astorg (Baraqueville).
 - ⇒ Le diplôme d'initiateur de club a été remis par Alexandra Teissié à : Alain Ginestet (Espalion), Lucas Sichi et Remi Babec (Entraygues), Laurent Romiguière (Ping vallon), Romain Bohn (Lioujas) et Thierry Delcol (Capdenac).
 - ⇒ Le diplôme d'animateur a été remis à Jean marc Pillone (Lioujas)

- ⇒ Les aides pour les joueurs ayant participé à une ou plusieurs épreuves en nationale ont été données à : Calado Sarah et Batut Jade (Villefranche), Teyssie Alexandra (Onet), Tanguy Damien (Onet) et Martinez Patrick (Espalion).
- Anecdote à signaler : A l'issue du repas pris au bowling du Rouergue par 21 des participants à l'AG, une demande de réduction de la note a été faite auprès du gérant M. Bastide en raison de l'oubli de servir un plat de « Rétortillat ». M. Bastide s'est excusé de cet oubli inhérent à un manque de personnel par rapport à l'afflux de clientèle et a offert les 21 repas à 23 € qui avaient été partiellement servis ! (soit un cadeau de 483 € !!!).

La présidente : Aude Cavarroc

Le secrétaire : Gilbert Douls